



Assemblée générale

Distr. générale
8 janvier 2010
Français
Original : anglais

Comité de l'information

Trente-deuxième session

26 avril-7 mai 2010

Ordre du jour provisoire, annotations et programme de travail

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session.
2. Élection du Bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail.
4. Admission de nouveaux membres.
5. Déclaration du Président.
6. Déclaration du Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information.
7. Débat général.
8. Examen des rapports présentés par le Secrétaire général.
9. Groupe de travail à composition non limitée du Comité de l'information.
10. Examen et adoption du rapport que le Comité présentera à l'Assemblée générale à sa soixante-cinquième session.

Annotations et programme de travail

26 avril 2010

Ouverture de la session

La session sera ouverte par le Président du Comité de l'information.



Élection du Bureau

Au début de sa trente et unième session, le Comité a élu un président, trois vice-présidents et un rapporteur, qui exerceraient leurs fonctions pendant les deux ans à venir. Le poste d'un des vice-présidents est devenu vacant à la fin de 2009 à la suite du départ d'Irakli Chikovani (Géorgie) de la Mission permanente de la Géorgie auprès de l'Organisation des Nations Unies. Au début de sa trente-deuxième session, le Comité élira un vice-président pour le remplacer jusqu'à l'expiration du mandat de son prédécesseur.

Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

L'ordre du jour provisoire a été établi à l'issue de consultations entre les membres du Bureau du Comité.

Déclaration du Président

Le Président prendra la parole devant le Comité à sa séance d'ouverture.

Admission de nouveaux membres

Le Comité examinera les demandes d'admission au Comité de l'information.

Déclaration du Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information.

Le Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information prendra la parole devant le Comité à sa séance d'ouverture pour faire le point des activités du Département de l'information et rendre compte de l'application des recommandations énoncées dans les résolutions 64/96 A et B de l'Assemblée générale.

26-28 avril 2010

Débat général

Examen des rapports présentés par le Secrétaire général

Documentation

- a) Rapport du Secrétaire général sur les activités du Département de l'information : services de communication stratégique (A/AC.198/2010/2);
- b) Rapport du Secrétaire général sur les activités du Département de l'information : services d'information (A/AC.198/2010/3);
- c) Rapport du Secrétaire général sur les activités du Département de l'information : services de diffusion (A/AC.198/2010/4).

29 avril-4 mai 2010¹

Groupe de travail à composition non limitée du Comité de l'information

Le Secrétariat aura besoin de 48 heures pour faire paraître le projet de rapport du Comité dans toutes les langues officielles.

7 mai 2010

Examen et adoption du rapport que le Comité présentera à l'Assemblée générale à sa soixante-cinquième session

¹ Dans sa décision 48/432 du 20 décembre 1993, l'Assemblée générale a proclamé le 3 mai Journée mondiale de la liberté de la presse. En 2010, le Département de l'information organisera une manifestation pour marquer cette Journée le 3 mai. Cette réunion n'est pas considérée comme étant une réunion officielle du Comité de l'information.